

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 683 9 avril 2011

# **SOMMAIRE**

| <b>Capgro Holding S.A</b>                         | Rhombe S.A SPF 32782                         |
|---|--|
| Capgro Holding S.A. SPF32777                      | Rifi Holding S.A32764                        |
| Corporate III32741                                | Rifi Holding S.A32765                        |
| Immobilière Patrimoniale d'Investisse-            | Rowolar Investment Holdings S.à r.l 32765    |
| ments S.A32784                                    | S 3 I S.A. (International Industrial Invest- |
| Immobilière Patrimoniale d'Investisse-            | ment) 32765                                  |
| ments <b>S.A.</b> 32784                           | Sainclair S.A32773                           |
| INFICO International Finance and Invest-          | Sea Bird Investments S.A32776                |
| ment Company S.A 32784                            | Securitas Finance Luxembourg S.à r.l 32768   |
| International Medical S.A32741                    | Securitas Financial Management Luxem-        |
| International Medical S.A32745                    | bourg S.à r.l 32768                          |
| International Medical S.A32742                    | Securitas Funding Luxembourg32769            |
| International Medical S.A32745                    | Securitas Investments Luxembourg S.à r.l.    |
| Invest 5 32781                                    | 32769  |
| January Storm Investments S.A 32761               | Securitas Treasury Luxembourg S.à r.l 32773  |
| Jeanval S.à r.l                                   | Serenim S.A32738                             |
| L.E. Casagrande S.A32760                          | Services Touristiques S.A32776               |
| L.E. Casagrande S.A32760                          | Skino S.A 32773                              |
| LGF Racing32761                                   | Société Financière Cereus S.A 32777          |
| Lone Star Capital Investments S.à r.l 32746       | Société Porta Ticinese S.A32777              |
| Loyalty Agency Groupe S.A32760                    | SOCIN (Société Immobilière Nathalys) S.à     |
| Luxembourg e-archiving32760                       | r.l32777                                     |
| MC Investment Central Europe S.àr.l 32774         | Soparlec S.A                                 |
| Multi Asset Management Central Europe             | Soparlec Spf S.A                             |
| S.à r.l   | Sparck Luxembourg S.à r.l 32773              |
| Multi Investment Management Central Europe S.àr.l | Spinnaker Holdings S.à r.l                   |
| New CV Luxco S.à r.l                              | SSKF Soparfi S.A                             |
| PHR Solutions S.A                                 | Talitha S. à r.l                             |
|   | Tecoh Investissements S.à r.l 32781          |
| Planète Communication                             | Telf Soparfi S.A32780                        |
| Planète Communication                             | Togna S.A                                    |
| Plastiflex Participations S.A32764                | Togna S.A                                    |
| Rhombe Holding S.A                                |  |



## Serenim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 131.971.

## DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

# A comparu:

Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

(«le mandataire»),

agissant en sa qualité de mandataire spécial de POLICENTRO VENETO INVESTIMENTI S.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à I-20122 Milan (MI), Corso di Porta Romana 6,

(«la mandante»),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 28 décembre 2010,

laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le mandataire requiert le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- 1. Que la société anonyme SERENIM S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 131.971, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2414 du 25 octobre 2007.
- 2. Que le capital social de la société s'élève à EUR 100.000.- (cent mille euros) divisé en 10.000 (dix mille) actions de EUR 10.- (dix euros) chacune, entièrement libérées.
- 3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme SERENIM S.A.
  - 4. Que la mandante, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.
- 5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme SERENIM S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.
- 6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.
- 7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
- 8. Que décharge pleine et entière est donnée aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
  - 9. Que le mandataire ou le notaire peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société.
- 10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. M. TONELLI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 janvier 2011. Relation: EAC/2011/250. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR). Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011010195/47.

(110011488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

# Multi Asset Management Central Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 107.136.

In the year two thousand ten, on the thirtieth day of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.



#### THERE APPEARED:

Multi Asset Management B.V., a limited liability company (besloten vennootschap), incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, The Netherlands, registered with the Dutch Trade Register under number 24396792 (the "Sole Shareholder"), here represented by Me Paul WITTE, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, declares being the sole shareholder of Multi Asset Management Central Europe S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.136, incorporated by deed of Maître Paul Frieders, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 784, dated 4 August 2005.

The articles of association of the Company have lastly been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations  $N^{\circ}$  779, dated 10 April 2009.

The appearing party, duly represented having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the following agenda:

#### Agenda:

- a) Approval of the interim financial statements of the Company established for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010:
- b) Discharge given to the managers (gérants) of the Company for the performance of their duties for the period starting from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation;
  - c) Decision to dissolve and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings;
  - d) Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
  - e) Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder APPROVES the interim financial statements of the Company established for the period for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010.

## Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to give discharge to the board of managers (conseil de gérance) of the Company for the performance of their duties for the period from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation.

# Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to dissolve the Company and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings.

# Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to appoint Multi Asset Management B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap), existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, the Netherlands, registered with the Dutch Trade Register under number 24396792 as liquidator of the Company.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect fully rely on the books of the Company. The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, without a specific authorisation of a general meeting of shareholder(s).

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

## Closure of the meeting

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro ( $\leq$  1,000.-).



WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail and be binding.

The document having been read and explained to the appearing party, known by the undersigned notary, the appearing party signed together with the notary the present deed.

## Suit la version française:

En l'an deux mille dix, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Asset Management B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap), constituée et régie par les lois des Pays Bas, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, Pays Bas, enregistrée auprès du registre de commerce des Pays Bas sous le numéro 24396792 (l'"Associé Unique"), ici représentée par Me Paul WITTE, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, déclare être le seul et unique associé de la société Multi Asset Management Central Europe S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.136, constituée suivant acte de Maître Paul Frieders, alors notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 784, en date du 4 août 2005.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 779, en date du 10 avril 2009.

La partie comparante, dûment représentée, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

# Ordre du jour:

- a) Approbation des états financiers intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010:
- b) Décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société;
- c) Dissolution de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société et commencement de la procédure de liquidation;
  - d) Nomination du liquidateur de la Société et détermination de ses pouvoirs; et
  - e) Divers,
  - a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Associé Unique APPROUVE les comptes intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010.

# Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société.

## Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de la mise en dissolution anticipée de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société.

# Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer Multi Asset Management B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap) régie par le droit néerlandais, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de commerce néerlandais sous le numéro 24396792 en tant que liquidateur de la Société.



Le liquidateur prénommé a pour mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale du ou des associé(s).

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

#### Clôture de l'assemblée

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombent à la Société à raison du présent acte et sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, et en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant, la personne comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Witte, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15191. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011009287/138.

(110010947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

# International Medical S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schnneider.

R.C.S. Luxembourg B 47.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2011028692/10.

(110035165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Corporate III, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.532.

Auszug aus dem Beschluss des Verwaltungsrates zum 31. Januar 2011

Der Verwaltungsrat beschließt folgende Änderung im Verwaltungsrat: Mit Wirkung zum 1. Januar 2011 ist Frau Dorothee Wetzel aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden.

Mit Wirkung zum 1. Januar 2011 wurde Frau Silvia Wagner in den Verwaltungsrat aufgenommen.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat ab dem 1. Januar 2011 bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2011 wie folgt zusammen:

- Klaus Michael Vogel (Vorsitzender)
- (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg)
- Manfred Bauer
- (2, boulevard Konrad Adenauer, L- 1115 Luxembourg)
- Silvia Wagner

(Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main)

- Michael Koschatzki

(Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main)



DWS INVESTMENT S.A.

Unterschriften

Verwaltungsgesellschaft

Référence de publication: 2011029575/24.

(110034665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# International Medical S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schnneider.

R.C.S. Luxembourg B 47.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2011028693/10.

(110035166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Soparlec Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Soparlec S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 30.482.

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie à Luxembourg sous la dénomination de «SOPARLEC S.A.», R.C.S. Numéro B 30.482, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 253 du 12 septembre 1989, dont les statuts ont été modifiés une seule fois par assemblée générale tenue sous seing privé conformément à la loi du 10 décembre 1998, en date du 2 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 439 du 19 mars 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine ORTWERTH, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Nicole HENOUMONT, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que deux mille cinq cents (2.500) actions sur les deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale, représentant cent pourcent (100%) du capital social de six cent vingt mille euros (620.000,- EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Ladite liste de présence signée «ne varietur», portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1) Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- 2) Changement de la dénomination de la société de «SOPARLEC S.A.» en «SOPARLEC Spf S.A.»;
- 3) Modification de l'article 3 des statuts relatif au transfert du siège social pour les mettre en conformité avec les dispositions légales;
- 4) Transformation d'une société anonyme holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:
- «La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.



Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.»;

- 5) Suppression subséquente du mot «holding» et de toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts;
  - 6) Ajout à l'article 5 des statuts d'une clause de démembrement des actions et de droit de préemption;
- 7) Introduction des dispositions légales relative aux sociétés ayant un associé unique et modification des articles 6 et 7 des statuts afin de les adapter à l'actionnariat unique;
- 8) Modification de la date d'assemblée générale annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième jeudi du mois de juin à 14.30 heures, et, en conséquence, modification de l'article 11 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la dénomination de la société de «SOPARLEC S.A.» en «SOPARLEC Spf S.A.», et en conséquence de modifier l'article 1 <sup>er</sup> des statuts, qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 1** er . Il est constitué par les présentes entre les comparants et tout ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après une société de gestion de patrimoine familiale (Spf) luxembourgeoise, dénommée «SOPARLEC Spf S.A.».»

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la société relatif au transfert du siège social pour les mettre en conformité avec les dispositions légales, qui se lira désormais comme suit:

« Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

# Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de holding 1929 en société de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société se lira tel que repris dans le point 4) de l'ordre du jour.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide suite à la transformation de la société de holding en société de gestion de patrimoine familial de supprimer le mot «holding» et toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts.

# Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'ajouter un alinéa à l'article 5 des statuts pour introduire une clause de démembrement des actions, qui se lira tel que suit:

- « **Art. 5. Dernier alinéa.** Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé «usufruitier» et en nue-propriété par un autre actionnaire dénommé «nu-Propriétaire». Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés pour chaque action sont les suivants:
  - droits sociaux dans leur ensemble,
  - droit de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires,
  - droit aux dividendes,



- droit préférentiel de souscription des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés pour chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de la liquidation de la société, étant précisé que l'usufruitier conservera son droit d'usufruit sur le produit de la liquidation par subrogation.

La titularité de l'usufruit et de la nue-propriété des actions sera matérialisée et établie de la façon suivante:

Si les actions sont nominatives, par inscription dans le registre des actionnaires:

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention «usufruit».
- en regard du nom du nu-propriétaire de la mention «nue-propriété».

Si les actions sont au porteur: les actions démembrées seront déposées auprès d'un tiers séquestre, désigné de commun accord par le nu-propriétaire et l'usufruitier.

Ce tiers séquestre aura la charge de vérifier la correcte application des dispositions relatives aux droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et d'usufruitier.

L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions doit en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée en indiquant le nombre et les numéros des actions dont la cession est envisagée, les noms, prénoms, profession et adresses des cessionnaires proposés ainsi que le prix de cession. Dans les quinze jours de la réception de cette lettre, le Conseil d'Administration transmet la demande aux autres actionnaires par lettre recommandée. Les autres actionnaires auront alors un droit de préemption pour le rachat des actions dont la cession est proposée dans la proportion de leur participation dans la Société. Tout actionnaire devra dans le mois de la réception de la lettre du Conseil d'Administration aviser le Conseil d'Administration par écrit de son intention d'exercer son droit de préemption dans la proportion de sa participation au prix indiqué ou de renoncer partiellement nu totalement à exercer son droit de préemption. Le non-exercice partiel ou total du droit de préemption d'un actionnaire accroît celui des autres actionnaires à due concurrence. Ceux-ci disposeront dans ce cas d'un délai supplémentaire de 15 jours pour aviser par écrit le Conseil d'Administration de leur intention d'exercer leur droit de préemption. Si le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des actions dont la cession est proposée, le Conseil d'Administration disposera d'un délai d'un mois pour chercher un tiers acquéreur pour le solde des actions, aux conditions proposées initialement par le cessionnaire, le tiers acquéreur pouvant être la société elle même. A défaut, le cédant est libre de les céder au cessionnaire initialement proposé au prix indiqué par lui. Par exception aux dispositions qui précèdent, les cessions en faveur d'un héritier légal restent libres.»

## Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'introduire les dispositions légales relatives aux sociétés ayant un actionnaire unique, et en conséquence de modifier les articles 6 et 7 des statuts, qui se liront désormais comme suit:

« **Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Les administrateurs, respectivement l'administrateur unique, le cas échéant, sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles. Le conseil élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur nommé par l'assemblée générale devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Dans les cas où la Société n'a qu'un seul actionnaire et que cette circonstance a été dûment constatée, les fonctions du conseil d'administration peuvent être confiées à une seule personne, qui n'a pas besoin d'être l'actionnaire unique luimême, appelée dans ce cas l'administrateur unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour compte de la personne morale.

Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la cessation des fonctions du représentant permanent sont soumises aux mêmes règles de dépôt et de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Les administrateurs, membres de cet organe, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions de ces organes, de même que l'administrateur unique, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.»

« Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.



Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non.

Tout administrateur peut prendre connaissance de toutes les informations qui sont transmises au conseil d'administration.

La délégation des pouvoirs de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration ou l'attribution de pouvoirs spéciaux à un tel membre impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué ou à ces autres administrateurs.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil d'administration, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique.»

## Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date d'assemblée générale annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième jeudi du mois de juin à 14.30 heures, et, en conséquence, l'article 11 des statuts est modifié et se lira désormais comme suir.

« **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à 14.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

### Évaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ces derniers ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Ortwerth, N. Hénoumont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 janvier 2011. Relation: LAC/2011/961. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009423/183.

(110010869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

# International Medical S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schnneider.

R.C.S. Luxembourg B 47.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2011028694/10.

(110035167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## International Medical S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schnneider.

R.C.S. Luxembourg B 47.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2010.

Référence de publication: 2011028695/10.

(110035168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.



## Jeanval S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens. R.C.S. Luxembourg B 147.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028700/9.

(110034947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 55.018.375,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper. R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and ten, on the thirty-first day of December,

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 December 2010; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 30 December 2010;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 16 November 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

# Agenda

- 1. Creation of a new class of shares, the LL-3 shares;
- 2. Registration of the share capital increase of 25 November 2010 decided under the authorised share capital;
- 3. Registration of the share capital increase of 3 December 2010 decided under the authorised share capital;
- 4. Registration of the share capital increase of 7 December 2010 decided under the authorised share capital;
- 5. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,365,625 to an amount of EUR 55,336,500 by the cancellation of 233 class GG-3 shares;
- 6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,336,500 to an amount of EUR 55,135,500 by the cancellation of 1,608 class N-2 shares;
- 7. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,135,500 to an amount of EUR 55,110,750 by the cancellation of 198 class B-4 shares;
- 8. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,110,750 to an amount of EUR 55,095,125 by the cancellation of 125 class ||-3 shares;
- 9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,095,125 to an amount of EUR 55,003,875 by the cancellation of 730 class C-3 shares;



- 10. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 55,003,875 to an amount of EUR 54,899,250 by the cancellation of 837 class C-5 shares;
- 11. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,899,250 to an amount of EUR 54,837,625 by the cancellation of 493 class F-4 shares;
- 12. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,837,625 to an amount of EUR 54,673,625 by the cancellation of 1,312 class LL-3 shares;
- 13. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,673,625 to an amount of EUR 54,660,250 by the cancellation of 107 class I-2 shares;
- 14. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,660,250 to an amount of EUR 54,594,125 by the cancellation of 529 class I-2 shares;
- 15. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,594,125 to an amount of EUR 54,554,875 by the cancellation of 314 class Z-3 shares;
- 16. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 54,554,875 to an amount of EUR 54,545,875 by the cancellation of 72 class X-3 shares; and
  - 17. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

## First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for the possibility to create additional classes of shares at the occasion of a share capital increase.

In a resolution of 9 November 2010, the board of managers of the Company has decided to allocate the future class LL-3 shares (the Future LL-3 Shares), with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro each.

#### Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 25 November 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 14,625 (fourteen thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 55,018,375 (fifty-five million eighteen thousand three hundred seventy-five euro), represented by 440,147 (four hundred forty thousand one hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 55,033,000 (fifty-five million thirty-three thousand euro), represented by 440,264 (four hundred forty thousand two hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes; and

b. to issue 117 (one hundred seventeen) new class C-5 shares (the New C-5 Shares), each share having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New C-5 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New C-5 Shares has been made for value on 25 November 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR55,033,000 (fifty-five million thirty-three thousand euro) as of 25 November 2010.

## Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 3 December 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 18,625 (eighteen thousand six hundred twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 55,033,000 (fifty-five million thirty-three thousand euro), represented by 440,264 (four hundred forty thousand two hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 55,051,625 (fifty-five million fifty-one thousand six hundred twenty-five euro), represented by 440,413 (four hundred forty thousand four hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes; and



b. to issue 149 (one hundred forty-nine) new class G-5 shares (the New G-5 Shares), each share having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New G-5 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New G-5 Shares has been made for value on 3 December 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR55,051,625 (fifty-five million fifty-one thousand six hundred twenty-five euro) as of 3 December 2010.

#### Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 7 December 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR314,000 (three hundred fourteen thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR55,051,625 (fifty-five million fifty-one thousand six hundred twenty-five euro), represented by 440,413 (four hundred forty thousand four hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, to an amount of EUR 55,365,625 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand six hundred twenty-five euro), represented by 442,925 (four hundred forty-two thousand nine hundred twenty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twentyfive euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes;

b. to allocate the amount subscribed to the new class of LL-3 shares (pursuant to the resolutions of the board of managers of the Company as of 9 November 2010) and to issue 2,512 (two thousand five hundred twelve) new class LL-3 shares (the New LL3 Shares), each share having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro), and

c. to accept the payment of a share premium of EUR119.16 (one hundred nineteen euro and sixteen cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New LL-3 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New LL-3 Shares and of the share premium has been made for value on 7 December 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 55,365,625 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand six hundred twenty-five euro) as of 7 December 2010.

## Fifth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,365,625 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand six hundred twenty-five euro) represented by 442,925 (four hundred forty-two thousand nine hundred twenty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 29,125 (twenty-nine thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 55,336,500 (fifty-five million three hundred thirty-six thousand five hundred euro), represented by 442,692 (four hundred forty-two thousand six hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 233 (two hundred thirty-three) class GG-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 29,125 (twenty-nine thousand one hundred twenty-five euro).

## Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,336,500 (fifty-five million three hundred thirty-six thousand five hundred euro), represented by 442,692 (four hundred forty-two thousand six hundred ninety-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 201,000 (two hundred one thousand euro) to an amount of EUR 55,135,500 (fifty-five million one hundred thirty-five thousand five hundred euro), represented by 441,084 (four hundred forty-one thousand eighty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,608 (one thousand six hundred eight) class N-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being



held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 201,000 (two hundred one thousand euro).

#### Seventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,135,500 (fifty-five million one hundred thirty-five thousand five hundred euro), represented by 441,084 (four hundred forty-one thousand eighty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 24,750 (twenty-four thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 55,110,750 (fifty-five million one hundred ten thousand seven hundred fifty euro), represented by 440,886 (four hundred forty thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 198 (one hundred and ninety-eight) class B-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 24,750 (twenty-four thousand seven hundred fifty euro).

# Eighth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,110,750 (fifty-five million one hundred ten thousand seven hundred fifty euro), represented by 440,886 (four hundred forty thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 15,625 (fifteen thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 55,095,125 (fifty-five million ninety-five thousand one hundred twenty-five euro), represented by 440,761 (four hundred forty thousand seven hundred sixty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 125 (one hundred twenty-five) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 15,625 (fifteen thousand six hundred twenty-five euro).

#### Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,095,125 (fifty-five million ninety-five thousand one hundred twenty-five euro), represented by 440,761 (four hundred forty thousand seven hundred sixty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 91,250 (ninety-one thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR 55,003,875 (fifty-five million three thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 440,031 (four hundred forty thousand thirty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 730 (seven hundred thirty) class C-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR11.20 (eleven euro and twenty cent), and (iii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 91,250 (ninety-one thousand two hundred fifty euro) and the share premium of EUR11.20 (eleven euro and twenty cent).

# Tenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 55,003,875 (fifty-five million three thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 440,031 (four hundred forty thousand thirty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 104,625 (one hundred four thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 54,899,250 (fifty-four million eight hundred ninety-nine thousand two hundred fifty euro), represented by 439,194 (four hundred thirty-nine thousand one hundred ninety-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 837 (eight hundred thirty-seven) class C-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 104,625 (one hundred four thousand six hundred twenty-five euro).

# Eleventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,899,250 (fifty-four million eight hundred ninety-nine thousand two hundred fifty euro), represented by 439,194 (four hundred thirty-nine thousand one hundred ninety-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 61,625 (sixty-one thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 54,837,625 (fifty-four million eight hundred thirty-seven thousand six hundred twenty-five euro), represented by 438,701 (four hundred thirty-eight thousand seven hundred one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 493 (four hundred ninety-three) class F-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred



and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 61,625 (sixty-one thousand six hundred twenty-five euro).

## Twelfth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,837,625 (fifty-four million eight hundred thirty-seven thousand six hundred twenty-five euro), represented by 438,701 (four hundred thirty-eight thousand seven hundred one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 164,000 (one hundred sixty-four thousand euro) to an amount of EUR 54,673,625 (fifty-four million six hundred seventy-three thousand six hundred twenty-five euro), represented by 437,389 (four hundred thirty-seven thousand three hundred eighty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,312 (one thousand three hundred twelve) class LL-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 164,000 (one hundred sixty-four thousand euro).

#### Thirteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,673,625 (fifty-four million six hundred seventy-three thousand six hundred twenty-five euro), represented by 437,389 (four hundred thirty-seven thousand three hundred eighty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 13,375 (thirteen thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 54,660,250 (fifty-four million six hundred sixty thousand two hundred fifty euro), represented by 437,282 (four hundred thirty-seven thousand two hundred eighty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 107 (one hundred seven) class I-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR 167.22 (one hundred sixty-seven euro and twenty-two cent) and (iii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR13,375 (thirteen thousand three hundred seventy-five euro) and the share premium of EUR167.22 (one hundred sixty-seven euro and twentytwo cent).

#### Fourteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,660,250 (fifty-four million six hundred sixty thousand two hundred fifty euro), represented by 437,282 (four hundred thirty-seven thousand two hundred eighty-two) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 66,125 (sixty-six thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 54,594,125 (fifty-four million five hundred ninety-four thousand one hundred twenty-five euro), represented by 436,753 (four hundred thirty-six thousand seven hundred fifty-three) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 529 (five hundred twenty-nine) class I-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 66,125 (sixty-six thousand one hundred twenty-five euro).

# Fifteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,594,125 (fifty-four million five hundred ninety-four thousand one hundred twenty-five euro), represented by 436,753 (four hundred thirty-six thousand seven hundred fifty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 39,250 (thirty-nine thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR 54,554,875 (fifty-four million five hundred fifty-four thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 436,439 (four hundred thirty-six thousand four hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of the remaining 314 (three hundred fourteen) class Z-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and cancellation of the Z-3 shares class (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR47.53 (forty-seven euro and fifty-three cent) and (iii) to absorb the Company's losses by an amount of EUR39,250 (thirty-nine thousand two hundred fifty euro) and an amount of EUR47.53 (forty-seven euro and fifty-three cent) corresponding to the share premium.

## Sixteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 54,554,875 (fifty-four million five hundred fifty-four thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 436,439 (four hundred thirty-six thousand four hundred thirty-nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by an amount of EUR 9,000 (nine thousand euro) to an amount of EUR 54,545,875 (fifty-four million five hundred forty-five thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 436,367 (four hundred thirty-six thousand three hundred sixty-seven) ordinary shares, having a par value



of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of 72 (seventy-two) class X-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 9,000 (nine thousand euro).

#### Seventeenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

- " **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 54,545,875 (fifty-four million five hundred forty-five thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 436,367 (four hundred thirty-six thousand three hundred sixty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:
  - 1. 6,235 class A shares;
  - 2. 610 class B shares;
  - 3. 5,571 class C-1 shares;
  - 4. 1,615 class D-1 shares;
  - 5. 1,343 class E-1 shares;
  - 6. 380 class F-1 shares;
  - 7. 1,606 class G-1 shares;
  - 8. 284 class H-1 shares;
  - 9. 690 class I-1 shares;
  - 10. 545 class J-1 shares;
  - 11. 505 class K-1 shares;
  - 12. 9,985 class A-2 shares;
  - 13. 1,271 class B-2 shares;
  - 14. 6,606 class C-2 shares;
  - 15. 3,508 class E-2 shares;
  - 16. 53,008 class H-2 shares;
  - 17. 2,847 class I-2 shares;
  - 18. 3,417 class J-2 shares;
  - 19. 2,195 class K-2 shares;
  - 20. 692 class L-2 shares;
  - 21. 16,084 class M-2 shares;
  - 22. 440 class N-2 shares;
  - 23. 2,366 class P-2 shares;
  - 24. 1,633 class Q-2 shares;
  - 25. 935 class R-2 shares;
  - 26. 437 class S-2 shares;
  - 27. 400 class T-2 shares;
  - 28. 7,180 class U-2 shares;
  - 29. 10,957 class V-2 shares;
  - 30. 2,648 class W-2 shares;
  - 31. 4,498 class X-2 shares;
  - 32. 1,734 class Y-2 shares;
  - 33. 431 class Z-2 shares;
  - 34. 509 class AA-2 shares;
  - 35. 1 class BB-2 share;
  - 36. 358 class CC-2 shares;
  - 37. 56 class DD-2 shares;
  - 38. 1,310 class EE-2 shares;
  - 39. 12 class FF-2 shares;
  - 40. 123 class GG-2 shares;
  - 41. 1,050 class A-3 shares;
  - 42. 1,070 class B-3 shares;



- 43. 793 class C-3 shares;
- 44. 7,924 class D-3 shares;
- 45. 3,609 class E-3 shares;
- 46. 7,581 class F-3 shares;
- 47. 10.383 class H-3 shares:
- 48. 10,485 class I-3 shares;
- 49. 738 class K-3 shares;
- 50. 162 class L-3 shares;
- 51. 8,875 class M-3 shares;
- 52. 216 class N-3 shares;
- 53. 2,731 class O-3 shares;
- 54. 49,164 class Q-3 shares;
- 55. 100 class R-3 shares;
- 56. 9,119 class T-3 shares;
- 57. 12,619 class U-3 shares;
- 58. 5,695 class V-3 shares;
- 59. 502 class W-3 shares;
- 60. 4,175 class X-3 shares;
- 61. 440 class Y-3 shares;
- 62. 416 class AA-3 shares:
- 63. 38 class BB-3 shares;
- 64. 9,330 class CC-3 shares;
- 65. 221 class DD-3 shares;
- 66. 50 class EE-3 shares;
- 67. 13 class FF-3 shares;
- 68. 16,967 class GG-3 shares;
- 69. 23.559 class HH-3 shares:
- 70. 378 class II-3 shares;
- 71. 13,387 class JJ-3 shares;
- 72. 1 class KK-3 share;
- 73. 1,200 class LL-3 shares;
- 74. 20,474 class A-4 shares;
- 75. 12,801 class B-4 shares;
- 76. 9,877 class C-4 shares;
- 77. 7,690 class D-4 shares;
- 78. 1,317 class E-4 shares;
- 79. 3,790 class F-4 shares; 80. 4,377 class A-5 shares;
- 81. 1,766 class B-5 shares;
- 82. 2,457 class C-5 shares;
- 83. 2,992 class D-5 shares;
- 84. 5 class E-5 shares;
- 85. 2 class F-5 shares;
- 86. 450 class G-5 shares; and
- 87. 10.353 class H-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.



# Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le trente-et-un décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

#### Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 décembre 2010; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 30 décembre 2010;

ci-dessous collectivement les Associés.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.àr.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 16 novembre 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

## Ordre du jour

- 1. Création d'une nouvelle classe d'actions, les actions LL-3;
- 2. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2010 décidée sous le capital autorisé;
- 3. Constatation de l'augmentation de capital du 3 décembre 2010 décidée sous le capital autorisé;
- 4. Constatation de l'augmentation de capital du 7 décembre 2010 décidée sous le capital autorisé
- 5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.365.625 pour le faire passer à un montant de EUR 55.336.500 par le biais de l'annulation de 233 parts sociales ordinaires de classe GG-3;
- 6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.336.500 pour le faire passer à un montant de EUR 55.135.500 par le biais de l'annulation de 1.608 parts sociales ordinaires de classe N-2;
- 7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.135.500 pour le faire passer à un montant de EUR 55.110.750 par le biais de l'annulation de 198 parts sociales ordinaires de classe B-4;
- 8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.110.750 pour le faire passer à un montant de EUR 55.095.125 par le biais de l'annulation de 125 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
- 9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 55.095.125 pour le faire passer à un montant de EUR 55.003.875 par le biais de l'annulation de 730 parts sociales ordinaires de classe C-3;
- 10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR55.003.875 pour le faire passer à un montant de EUR54.899.250 par le biais de l'annulation de 837 parts sociales ordinaires de classe C-5;
- 11. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.899.250 pour le faire passer à un montant de EUR 54.837.625 par le biais de l'annulation de 493 parts sociales ordinaires de classe F-4;
- 12. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.837.625 pour le faire passer à un montant de EUR 54.673.625 par le biais de l'annulation de 1.312 parts sociales ordinaires de classe LL-3;
- 13. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.673.625 pour le faire passer à un montant de EUR 54.660.250 par le biais de l'annulation de 107 parts sociales ordinaires de classe I-2;
- 14. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.660.250 pour le faire passer à un montant de EUR 54.594.125 par le biais de l'annulation de 529 parts sociales ordinaires de classe I-2;
- 15. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.594.125 pour le faire passer à un montant de EUR 54.554.875 par le biais de l'annulation de 314 parts sociales ordinaires de classe Z-3;



- 16. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 54.554.875 pour le faire passer à un montant de EUR 54.545.875 par le biais de l'annulation de 72 parts sociales ordinaires de classe X-3; et
  - 17. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit la possibilité de créer des classes d'actions additionnelles à l'occasion d'une augmentation de capital social.

Dans une résolution du 9 novembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé d'allouer les futures parts sociales de classe LL-3 (les Futures Parts Sociales de classe LL-3), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros).

## Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 25 novembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 14.625 (quatorze mille six cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.018.375 (cinquante-cinq millions dix-huit mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 440.147 (quatre cent quarante mille cent quarante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 55.033.000 (cinquante-cinq millions trente-trois mille euros), représenté par 440.264 (quatre cent quarante mille deux cent soixante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes; et

b. d'émettre 117 (cent dix-sept) nouvelles parts sociales de classe C-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-5), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe C-5.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de Classe C-5 a été effectué le 25 novembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 55.033.000 (cinquante-cinq millions trente-trois mille euros) au 25 novembre 2010.

## Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 3 décembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 18.625 (dix-huit mille six cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.033.000 (cinquante-cinq millions trente-trois mille euros), représenté par 440.264 (quatre cent quarante mille deux cent soixante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 55.051.625 (cinquante-cinq millions cinquante-et-un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 440.413 (quatre cent quarante mille quatre cent treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes; et

b. d'émettre 149 (cent quarante-neuf) nouvelles parts sociales de classe G-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe G-5), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe G-5.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe G-5 a été effectué le 3 décembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 55.051.625 (cinquante-cinq millions cinquante-et-un mille six cent vingt-cinq euros) au 3 décembre 2010.



## Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 7 décembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 314.000 (trois cent quatorze mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 55.051.625 (cinquante-cinq millions cinquante-et-un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 440.413 (quatre cent quarante mille quatre cent treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 55.365.625 (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 442.925 (quatre cent quarante-deux mille neuf cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes; et

b. de répartir le montant souscrit pour les nouvelles actions de classe LL-3 (conformément aux résolutions du conseil de gérance de la Société du 9 novembre 2010) et d'émettre 2.512 (deux mille cinq cent douze) nouvelles parts sociales de classe LL-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe LL-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 119,16 (cent dix-neuf euros et seize cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe LL-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe LL-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe LL-3 et de la prime d'émission a été effectué le 7 décembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR55.365.625 (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille six cent vingt-cinq euros) au 7 décembre 2010.

## Cinquième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 29.125 (vingt-neuf mille cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.365.625 (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 442.925 (quatre cent quarante-deux mille neuf cent vingt-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 55.336.500 (cinquante-cinq millions trois cent trente-six mille cinq cent euros), représenté par 442.692 (quatre cent quarante-deux mille six cent quatre-vingt-douze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 233 (deux cent trente-trois) parts sociales ordinaires de classe GG-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 29.125 (vingt-neuf mille cent vingt-cinq euros).

## Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 201.000 (deux cent un mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.336.500 (cinquante-cinq millions trois cent trente-six mille cinq cent euros) représenté par 442.692 (quatre cent quarante-deux mille six cent quatre-vingt-douze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR5 5.135.500 (cinquante-cinq millions cent trente-cinq mille cinq cent euros) représenté par 441.084 (quatre cent quarante-et-un mille quatre-vingt-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.608 (mille six cent huit) parts sociales ordinaires de classe N-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 201.000 (deux cent un mille euros).

## Septième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 24.750 (vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.135.500 (cinquante-cinq millions cent trente-cinq mille cinq cent euros) représenté par 441.084 (quatre cent quarante-et-un mille quatre-vingt-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR

55.110.750 (cinquante-cinq millions cent dix mille sept cent cinquante euros) représenté par 440.886 (quatre cent quarante mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros)



chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 198 (cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales ordinaires de classe B-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 24.750 (vingt-quatre mille sept cent cinquante euros).

#### Huitième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 15.625 (quinze mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.110.750 (cinquante-cinq millions cent dix mille sept cent cinquante euros) représenté par 440.886 (quatre cent quarante mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 55.095.125 (cinquante-cinq millions quatre-vingt-quinze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 440.761 (quatre cent quarante mille sept cent soixante-et-une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 15.625 (quinze mille six cent vingt-cinq euros).

## Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 91.250 (quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.095.125 (cinquante-cinq millions quatre-vingt-quinze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 440.761 (quatre cent quarante mille sept cent soixante-et-un) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 55.003.875 (cinquante-cinq millions trois mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 440.031 (quatre cent quarante mille trente-et-une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 730 (sept cent trente) parts sociales ordinaires de classe C-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR 11,20 (onze euros et vingt cents) et (iii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 91.250 (quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros) et la prime d'émission de EUR 11,20 (onze euros et vingt cents).

## Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 104.625 (cent quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 55.003.875 (cinquante-cinq millions trois mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 440.031 (quatre cent quarante mille trente-et-une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.899.250 (cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent cinquante euros) représenté par 439.194 (quatre cent trente-neuf mille cent quatre-vingt quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 837 (huit cent trente-sept) parts sociales ordinaires de classe C-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 104.625 (cent quatre mille six cent vingt-cinq euros).

## Onzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 61.625 (soixante-et-un mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.899.250 (cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent cinquante euros) représenté 439.194 (quatre cent trente-neuf mille cent quatre-vingt quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.837.625 (cinquante-quatre millions huit cent trente-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 438.701 (quatre cent trente-huit mille sept cent une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 493 (quatre cent quatre-vingt-treize) parts sociales ordinaires de classe F-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 61.625 (soixante-et-un mille six cent vingt-cinq euros).

# Douzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 164.000 (cent soixante-quatre mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.837.625 (cinquante-quatre millions huit cent trente-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 438.701 (quatre cent trente-huit mille sept cent une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.673.625 (cinquante-quatre millions six cent soixante-treize mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 437.389 (quatre cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.312



(mille trois cent douze) parts sociales ordinaires de classe LL-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 164.000 (cent soixante-quatre mille euros).

## Treizième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 13.375 (treize mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.673.625 (cinquante-quatre millions six cent soixante-treize mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 437.389 (quatre cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.660.250 (cinquante-quatre millions six cent soixante mille deux cent cinquante euros) représenté par 437.282 (quatre cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 107 (cent sept) parts sociales ordinaires de classe I-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR 167.22 (cent soixante-sept euros et vingt-deux cents), et (iii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 13.375 (treize mille trois cent soixante-quinze euros) et la prime d'émission de EUR 167.22 (cent soixante-sept euros et vingt-deux cents).

# Quatorzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 66.125 (soixante-six mille cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.660.250 (cinquante-quatre millions six cent soixante mille deux cent cinquante euros) représenté par 437.282 (quatre cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.594.125 (cinquante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 436.753 (quatre cent trente-six mille sept cent cinquante-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 529 (cinq cent vingt-neuf) parts sociales ordinaires de classe I-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 66.125 (soixante-six mille cent vingt-cinq euros).

### Quinzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.594.125 (cinquante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 436.753 (quatre cent trente-six mille sept cent cinquante-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 54.554.875 (cinquante-quatre millions cinq cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 436.439 (quatre cent trente-six mille quatre cent trente-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation des 314 (trois cent quatorze) parts sociales ordinaires de classe Z-3 restantes, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et l'annulation de la classe de parts sociales Z-3, (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR 47,53 (quarante-sept euros et cinquante-trois cents) et (iii) d'absorber les pertes de la Société à concurrence d'un montant de EUR 39.250 (trente-neuf mille deux cent cinquante euros) et de EUR 47,53 (quarante-sept euros et cinquante-trois cents) au titre de la prime d'émission.

## Seizième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 9.000 (neuf mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 54.554.875 (cinquante-quatre millions cinq cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 436.439 (quatre cent trente-six mille quatre cent trente-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, à un montant de EUR 54.545.875 (cinquante-quatre millions cinq cent quarante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 436.367 (quatre cent trente-six mille trois cent soixante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation de 72 (soixante-douze) parts sociales ordinaires de classe X-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 9.000 (neuf mille euros).

## Dix-septième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 54.545.875 (cinquante-quatre millions cinq cent quarante-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 436.367 (quatre cent trente-six mille trois cent



soixante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

- 1. 6.235 parts sociales de classe A;
- 2. 610 parts sociales de classe B;
- 3. 5.571 parts sociales de classe C-1;
- 4. 1.615 parts sociales de classe D-1;
- 5. 1.343 parts sociales de classe E-1;
- 6. 380 parts sociales de classe F-1;
- 7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
- 8. 284 parts sociales de classe H-1;
- 9. 690 parts sociales de classe I-1;
- 10. 545 parts sociales de classe J-1;
- 11. 505 parts sociales de classe K-1;
- 12. 9.985 parts sociales de classe A-2;
- 13. 1.271 parts sociales de classe B-2;
- 14. 6.606 parts sociales de classe C-2;
- 15. 3.508 parts sociales de classe E-2;
- 16. 53.008 parts sociales de classe H-2;
- 17. 2.847 parts sociales de classe I-2;
- 18. 3.417 parts sociales de classe J-2;
- 19. 2.195 parts sociales de classe K-2;
- 20. 692 parts sociales de classe L-2;
- 21. 16.084 parts sociales de classe M-2;
- 22. 440 parts sociales de classe N-2;
- 23. 2.366 parts sociales de classe P-2;
- 24. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
- 25. 935 parts sociales de classe R-2;
- 26. 437 parts sociales de classe S-2;
- 27. 400 parts sociales de classe T-2;
- 28. 7.180 parts sociales de classe U-2;
- 29. 10.957 parts sociales de classe V-2;
- 30. 2.648 parts sociales de classe W-2;
- 31. 4.498 parts sociales de classe X-2;
- 32. 1.734 parts sociales de classe Y-2;
- 33. 431 parts sociales de classe Z-2;
- 34. 509 parts sociales de classe AA-2;
- 35. 1 part sociale de classe BB-2;
- 36. 358 parts sociales de classe CC-2;
- 37. 56 parts sociales de classe DD-2;
- 38. 1.310 parts sociales de classe EE-2;
- 39. 12 parts sociales de classe FF-2;
- 40 123 parts sociales de classe GG-2;
- 41. 1.050 parts sociales de classe A-3;
- 42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
- 43. 793 parts sociales de classe C-3;
- 44. 7.924 parts sociales de classe D-3;
- 45. 3.609 parts sociales de classe E-3;
- 46. 7.581 parts sociales de classe F-3;
- 47. 10.383 parts sociales de classe H-3;
- 48. 10.485 parts sociales de classe I-3;
- 49. 738 parts sociales de classe K-3;
- 50. 162 parts sociales de classe L-3;
- 51. 8.875 parts sociales de classe M-3;



- 52. 216 parts sociales de classe N-3;
- 53. 2.731 parts sociales de classe O-3;
- 54. 49.164 parts sociales de classe Q-3;
- 55. 100 parts sociales de classe R-3;
- 56. 9.119 parts sociales de classe T-3;
- 57. 12.619 parts sociales de classe U-3;
- 58. 5.695 parts sociales de classe V-3;
- 59. 502 parts sociales de classe W-3;
- 60. 4.175 parts sociales de classe X-3;
- 61. 440 parts sociales de classe Y-3;
- 62. 416 parts sociales de classe AA-3;
- 63. 38 parts sociales de classe BB-3;
- 64. 9.330 parts sociales de classe CC-3;
- 65. 221 parts sociales de classe DD-3;
- 66. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 67. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 68. 16.967 parts sociales de classe GG-3;
- 69. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
- 70. 378 parts sociales de classe II-3;
- 71. 13.387 parts sociales de classe JJ-3;
- 72. 1 part sociale de classe KK-3;
- 73. 1.200 parts sociales de classe LL-3;
- 74. 20.474 parts sociales de classe A-4;
- 75. 12.801 parts sociales de classe B-4;
- 76. 9.877 parts sociales de classe C-4;
- 77. 7.690 parts sociales de classe D-4;
- 78. 1.317 parts sociales de classe E-4;
- 79. 3.790 parts sociales de classe F-4;
- 80. 4.377 parts sociales de classe A-5;
- 81. 1.766 parts sociales de classe B-5;
- 82. 2.457 parts sociales de classe C-5;
- 83. 2.992 parts sociales de classe D-5;
- 84. 5 parts sociales de classe E-5;
- 85. 2 parts sociales de classe F-5;
- 86. 450 parts sociales de classe G-5; et
- 87. 10.353 parts sociales de classe H-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 janvier 2011. LAC/2011/1488. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009260/763.

(110010258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.



# L.E. Casagrande S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 63.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 février 2011.

Référence de publication: 2011028712/10.

(110034741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## L.E. Casagrande S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 63.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 février 2011.

Référence de publication: 2011028713/10.

(110034742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Luxembourg e-archiving, Société Anonyme.

# Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.827.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire des membres du conseil d'administration de Luxembourg e-Archiving S.A. au siège social de la société le 19 août 2010

Le Conseil confirme la fin du mandat du commissaire au compte avec effet immédiat.

Le Conseil confirme la nomination du réviseur d'entreprise agréé Audit&Compliance SàRL, dont le siège social est sis 65 rue des Romains, L-8041 Strassen. La durée de ce mandat s'étend du 19 août 2010 jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2016.

Le Conseil confirme la nomination de Mr. Stéphane Revel, né le 3/8/1975 à Dijon (France), dont le domicile professionnel est 4, rue d'Arlon à L-8399 Windhof, au poste de Directeur chargé de la gestion journalière.

Fait à Windhof, le 19 août 2010.

Référence de publication: 2011028717/17.

(110035145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Loyalty Agency Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.086.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte:

- la démission de l'administrateur et administrateur délégué, Mme Francine LEONHARD, née le 16 juillet 1956 à Wilrijk, demeurant à 18, Tra de la Tour F-06400 Cannes à partir du 01/01/2011.
- la nomination d'un nouvel administrateur et administrateur délégué, au titre gratuit, Mlle Aline VAN LABEKE né le 4 février 1975 à Anvers, demeurant à Stuyvekensekerkestraat 10 B-2600 Berchem à partir du 01/01/2011.

Luxembourg, le 28 février 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signature

Référence de publication: 2011028723/16.

(110035008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.



# LGF Racing, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 140.719.

Extrait de la décision de l'administrateur délégué du 1 er février 2011

Le siège social de la société est transféré du 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg au 23, rue Jean Jaurès L-1836 Luxembourg et ce à compter du 1 er février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011028721/12.

(110035071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## PHR Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 151.089.

Résolutions de l'actionnaire unique prises le 21 février 2011

Conseil d'Administration

L'unique actionnaire accepte la démission, avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Ridvan SAITI.

L'unique actionnaire décide de nommer avec effet immédiat Monsieur David DE WIT, né le 5 aout 1976 à Bruxelles (Belgique) demeurant 6, rue de la Prairie B-1210 Bruxelles (Belgique) aux fonctions d'Administrateur unique de la société.

Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2016, qui se tiendra en 2017.

Commissaire aux comptes

L'unique actionnaire décide de révoquer, avec effet immédiat, la société A.T.S., Accounting Tax Solutions S.àr.l., avec siège à L- 5325 Contern, rue Edmond Reuter 24 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'unique actionnaire décide de nommer avec effet immédiat la société MGI FISOGEST S.àr.l., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, Avenue Pasteur, et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.114 aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2016, qui se tiendra en 2017.

Siège social

L'unique actionnaire décide de transférer le siège social de la société du 20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg au 14, rue de Romains L-2444 Luxembourg.

Référence de publication: 2011028783/26.

(110034481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## January Storm Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 92.934.

## DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le dix-septième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

## A COMPARU:

SG HAMBROS TRUST COMPANY (JERSEY) LIMITED, ayant son siège social au 18 Esplanade, St Helier, Jersey, Channel Islands JE4 8RT, certificat d'incorporation numéro 4345 agissant en tant que trustee de JANUARY STORM CHARITABLE TRUST,

ici représentée par Madame Georgina BASTOS RIBEIRO, employée privée, demeurant professionnellement au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.



Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Associé Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- 1- que la société «JANUARY STORM INVESTMENTS S.A.», ayant son siège social au 15, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 92.934, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg en date du 6 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 492 du 7 mai 2003 (la «Société»).
- 2- que le capital social de la Société s'élève actuellement à GBP 22.000,- (vingt-deux milles livres), représenté par 220 (deux cent vingt) actions d'une valeur nominale de GBP 100,- (cent livres) chacune.
- 3- que l'Associé Unique étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prend acte du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire concernant l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 et approuve le Bilan et le compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils ont été élaborés par le Conseil d'Administration et lui soumis.
- 4- que l'Associé Unique prend acte de la perte dudit exercice qui s'élève à GBP 8.406,96. Compte tenu de la perte reportée de l'exercice précédent de GBP 54.110,48, il décide de reporter à nouveau le résultat soit une perte totale de GBP 62.517,44.
- Le bilan et comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2009, après avoir été signés «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné sont annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.
- 5- que l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateur de la Société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467.
- 6- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.
- 7- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associé Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.
  - 8- que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.
- Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.
- 9- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation AUDIEX S.A., située au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 65.469 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.
- 10- qu'après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex S.A., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.
- Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.
- 11- que l'Associé Unique, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.
- 12- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.
- 13- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société à savoir L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

# Suit la traduction libre en anglais du texte qui précède, la version française prévalant:

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of December.

Before us Maître Paul BETTINGEN, a civil law notary residing in Niederanven.

There appeared:



SG HAMBROS TRUST COMPANY (JERSEY) LIMITED, with its registered office at 18, The Esplanade, St Helier, Jersey, Channel Islands JE4 8RT, incorporation certificate number 4345 acting as trustee of JANUARY STORM CHARITABLE TRUST,

here represented by Mrs Georgina BASTOS RIBEIRO, private employee, residing professionally at 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party (thereafter mentioned as "the Sole Shareholder"), represented as stated hereabove has requested the undersigned notary to state:

- 1- that JANUARY STORM INVESTMENTS S.A., a société anonyme under Luxembourg law having its registered office at 15, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, RCS Luxembourg B number 92.934 has been incorporated pursuant to a notarial deed by notary Joseph Elvinger, notary residing in Luxemburg on March 6, 2003 published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 492 of May 7, 2003 (the "Company").
  - 2- that the capital of the Company is fixed GBP 22,000 divided into 220 shares of a nominal value of GBP 100 each.
- 3- that Sole Shareholder being the owner of all the Company's shares, enacts the report of the board of directors and of the report of the auditor for the period ending as at 31 December 2009 and approves the balance sheet, the profit and loss account as at 31 December 2009 as established by the board of directors.
- 4- that Sole Shareholder enacts a loss of the said financial period which amounts to GBP 8,406.96 and considering the loss brought forward of the previous period i.e. GBP 54,110.48, the Sole Shareholder decides to bring forward again the loss i.e. an aggregate loss amounting to GBP 62,517.44.

The balance sheet, the profits and losses account as at 31 December 2009 after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

- 5- that the Sole Shareholder is the owner of all the Company's shares and pronounces hereby the anticipated dissolution of the Company with immediate effect and puts it into liquidation and designates CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B number 30.467 as liquidator of the Company.
- 6- that the Sole Shareholder states to fix at once the second and the third general meetings in accordance with article 151 of the law of August 10, 1915, concerning the commercial companies and to immediately hold them one after the other
- 7- that the Sole Shareholder states to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company and requests the notary to enact his declaration that all the liabilities of the Company have been paid or have been accounted for and that the liabilities in relation of the closing of the liquidation have been duly accounted for; furthermore that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, the Sole Shareholder irrevocably undertakes to pay all such possible liabilities. that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;
  - 8- that remaining assets, if any are allotted to the Sole Shareholder.
- 9- that the Sole Shareholder designates as liquidation auditor AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, RCS Luxembourg B number 65.469 and assigns her the mission to prepare the report on the management of the liquidation.
- 10.- that after having taken knowledge of the liquidation auditor's report, the Sole Shareholder accepts the conclusions of the liquidation auditor's report, approves the liquidation accounts and gives full discharge, without reserve nor fore for-mentioned restriction to the liquidation auditor, prenamed, for her work of supervision carried out this day.

The report of the liquidation auditor and the report of the liquidator after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

- 11.- that the Sole Shareholder, acting in third assembly, pronounces the closing of the liquidation and states that the Company has definitively ceased existing.
  - 12.- that full and whole discharge is given to the directors, the liquidator and the statutory auditor of the Company.
- 13.- that the books and documents of the Company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company i.e. L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

For the publications and deposits to be made, all capacities are conferred to the carrier of a forwarding of present.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

Signé: Georgina Bastos Ribeiro, Paul Bettingen.



Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2010. LAC/2010/58675. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010034/132.

(110011891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

# Planète Communication, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11B, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 143.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028784/10.

(110035116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Planète Communication, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11B, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 143.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028785/10.

(110035121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

### Plastiflex Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 38.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011028786/11.

(110035061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Rifi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 112.195.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique de la Société tenue le 10 janvier 2011

L'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de EWA REVISION S.A. de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2010.
- d'accepter la nomination de FIDEWA AUDIT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 155324, ayant son siège social au 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de commissaire en replacement du commissaire ayant démissionné, avec effet au 31 décembre 2010 et jusqu'à l'assemblée générale de l'actionnaire unique approuvant les comptes au 31 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Rifi Holding S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011028803/18.

(110034869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.



## Rifi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 112.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Rifi Holding S.A. Un mandataire

Référence de publication: 2011028804/11.

(110034870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Rowolar Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 149.342.

# **EXTRAIT**

En date du 24 janvier 2011, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Martijn Dobbelsteen, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28 février 2011.

Référence de publication: 2011028805/14.

(110035103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## S 3 I S.A. (International Industrial Investment), Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 41.813.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de S3I SA (International Industrial Investment) tenue au siège social le 18 février 2011 à 11 heures

# Résolutions

1. L'assemblée acte la modification de l'adresse de l'administrateur:

Monsieur Luc De Deygere

Oekensestraat 85

8870 Izegem

Belgique

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heures après signature du présent procèsverbal par les membres du bureau.

Solange Leurquin / Vincent Demeuse / Luc De Deygere

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2011028806/20.

(110034819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Multi Investment Management Central Europe S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 107.065.

In the year two thousand ten, on the thirtieth day of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.



#### THERE APPEARED:

Multi Investment Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.996 (the "Sole Shareholder"), here represented by Me Paul WITTE, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, declares being the sole shareholder of Multi Investment Management Central Europe S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.065, incorporated by deed of Maître Paul Frieders, then notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 11 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 775, dated 3 August 2005.

The articles of association of the Company have lastly been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 775, dated 3 May 2007.

The appearing party, duly represented having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the following agenda:

#### Agenda:

- a) Approval of the interim financial statements of the Company established for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010;
- b) Discharge given to the managers (gérants) of the Company for the performance of their duties for the period starting from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation;
  - c) Decision to dissolve and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings;
  - d) Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
  - e) Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

#### First resolution

The Sole Shareholder APPROVES the interim financial statements of the Company established for the period for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010.

#### Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to give discharge to the board of managers (conseil de gérance) of the Company for the performance of their duties for the period from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation.

# Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to dissolve the Company and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings.

# Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to appoint Multi Investment B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap), existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, the Netherlands, registered with the Dutch Trade Register under number 29033246 as liquidator of the Company.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect fully rely on the books of the Company. The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, without a specific authorisation of a general meeting of shareholder(s).

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

## Closure of the meeting

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (€ 1,000.-).



WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail and be binding.

The document having been read and explained to the appearing party, known by the undersigned notary, the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française:

En l'an deux mille dix, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Investment Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.996 (l'"Associé Unique"), ici représentée par Me Paul WITTE, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, déclare être le seul et unique associé de la société Multi Investment Management Central Europe S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.065, constituée suivant acte de Maître Paul Frieders, alors notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 775, en date du 3 août 2005.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 775, en date du 3 mai 2007.

La partie comparante, dûment représentée, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

# Ordre du jour:

- a) Approbation des états financiers intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010:
- b) Décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société;
- c) Dissolution de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société et commencement de la procédure de liquidation;
  - d) Nomination du liquidateur de la Société et détermination de ses pouvoirs; et
  - e) Divers,
  - a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'Associé Unique APPROUVE les comptes intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010.

## Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société.

## Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de la mise en dissolution anticipée de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société.

# Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap) régie par le droit néerlandais, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de commerce néerlandais sous le numéro 29033246 en tant que liquidateur de la Société.



Le liquidateur prénommé a pour mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale du ou des associé(s).

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

#### Clôture de l'assemblée

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombent à la Société à raison du présent acte et sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants et en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant, la personne comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Witte, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15192. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011009288/138.

(110010948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

# Securitas Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: SEK 225.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.633.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Securitas Finance Luxembourg S.à r.l. décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 24 novembre 2010, a été clôturée par résolutions signées en date du 31 janvier 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2011.

Référence de publication: 2011028812/15.

(110034159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Securitas Financial Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.131.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Securitas Financial Management Luxembourg S.à r.l. décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 24 novembre 2010, a été clôturée par résolutions signées en date du 25 janvier 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028813/15.

(110034160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.



# Securitas Funding Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

# Capital social: SEK 620.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 114.163.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Securitas Funding Luxembourg décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 24 novembre 2010, a été clôturée par résolutions signées en date du 25 janvier 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028814/15.

(110034161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Securitas Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 100.735.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Securitas Investments Luxembourg S.àr.l. décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 24 novembre 2010, a été clôturée par résolutions signées en date du 31 janvier 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028815/15.

(110034162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# New CV Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.396.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of the month of December;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

### THERE APPEARED:

CV Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, with a share capital of ten million seven hundred twenty-eight thousand nine hundred twenty-one United States Dollars (USD 10,728,921.-) and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 129309,

here represented by Me Patrick LESTIENNE, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 30, 2010.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- CV Luxco S.à r.l., prenamed, is the sole shareholder of "New CV Luxco S.à r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 122396 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated 13 November 2006, published in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 124 of 6 February 2007. The articles of association of the Company have last been amended by a deed of Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, dated 3 September 2009, published in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1906 of 1 October 2009.



- The Company's share capital is set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-), represented by three hundred (300) shares of a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, all entirely subscribed and fully paid in.
  - The agenda is worded as follows:
- 1. Increase of the share capital of the Company from thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-), represented by three hundred (300) shares of a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each to fifteen million three hundred thousand United States Dollars (USD 15,300,000,-), represented by one hundred fifty-three thousand (153,000) shares, by the creation and the issue of one hundred fifty-two thousand seven hundred (152,700) shares together with an aggregate share premium of one hundred thirty-six million nine hundred seventy-three thousand one hundred eighty-five United States Dollars and sixty-nine cents (USD 136,973,185.69).
  - 2. Subscription and payment of the newly issued shares.
  - 3. Amendment of the Company's articles of association.
  - 4. Miscellaneous.

The shareholder then passed the following resolutions by unanimous vote:

#### First resolution

The shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fifteen million two hundred seventy thousand United States Dollars (USD 15,270,000.-) in order to bring the share capital from its present amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-), represented by three hundred (300) shares to the amount of fifteen million three hundred thousand United States Dollars (USD 15,300,000,-), represented by one hundred fifty-three thousand (153,000) shares and to issue in this respect one hundred fifty-two thousand seven hundred (152,700) shares.

#### Second resolution

The one hundred and fifty-two thousand seven hundred (152,700) newly issued shares (the "New Shares") are subscribed by CV Luxco S.à r.l., prenamed, in its capacity as subscriber (the "Subscriber").

The New Shares have been issued in counterpart for their nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each together with an aggregate share premium of one hundred thirty-six million nine hundred seventy-three thousand one hundred eighty-five United States Dollars and sixty-nine cents (USD 136,973,185.69) by a contribution in kind in an aggregate amount of one hundred fifty-two million two hundred forty-three thousand one hundred eighty-five United States Dollars sixty-nine cents (USD 152,243,185.69) consisting of the following contributions (the "Contributions"):

- (i) a certain, liquid and enforceable claim in an amount of fourteen million one hundred sixty thousand six hundred two United States Dollars and ninety-nine cents (USD 14,160,602.89); and
- (ii) part of the shares that the Subscriber holds in the share capital of the following companies representing an aggregate amount of one hundred thirty-eight million eighty-two thousand five hundred eighty-two United States Dollars and eighty cents (USD 138,082,582.80):
- El Tejar SAACel, a company governed by the laws of Argentina, registered with the Inspección General de Justicia under the number 193415 and having its registered office at Av. Alem 449, 6to piso, Ciudad de Buenos Aires, Argentina, consisting of two hundred thirty-eight million four hundred sixty-two thousand seven hundred six (238,462,706) shares of one (1\$) ARS each, representing eighty-five point eighty-six percent (85,86%) of its share capital, in an amount of ninety-nine million three hundred eighty-one thousand two hundred thirty-two United States Dollars and eighty cents (USD 99,381,232.80); and
- ET Las Palmas SA, a company governed by the laws of Argentina, registered with the Inspección General de Justicia under the number 1814278 and having its registered office at Av. Alem 449, 6to piso, Ciudad de Buenos Aires, Argentina, consisting of twenty-six thousand seven hundred fifty thousand seven hundred thirty-two (26,750,732) shares of one (1 \$) ARS each, representing eighty-five percent (85%) of its share capital, in an amount of thirty-eight million seven hundred one thousand three hundred fifty United States Dollars (USD 38,701,350,-).

The Subscriber, acting through its attorney-in-fact, stated that (i) the value of the Contributions has been ascertained and documented by a valuation report issued by managers of the Company, which document signed ne varietur will remain attached to the present deed for the purpose of registration and (ii) that there exist no impediments to the transferability to the Company of the Contributions and that valid instructions have been and/or will be given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contributions to the Company.

Thereupon, the shareholder resolves to accept said subscription and payment and to allot the New Shares to the Subscriber as fully paid shares.

# Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the first paragraph of Article 6 of the Company's articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:



" **Art. 6. First paragraph.** The share capital is set at USD 15,300,000.- (fifteen million three hundred thousand United States Dollars)represented by 153,000 (one hundred fifty-three thousand) shares with a par value of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each, all of which are fully paid up."

# Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about six thousand seven hundred Euros (EUR 6,700.-).

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document. After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède

L'année deux mille dix, le trentième jour du mois de décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

## A COMPARU:

CV Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, avec un capital social de dix millions sept cent vingt-huit mille neuf cent vingt et un dollars US (USD 10.728.921,-) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129309,

ici représentée par Maître Patrick LESTIENNE, avocat à la Cour, avec résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 décembre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte en vue de son enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- CV Luxco S.à r.l., prénommée, est le seul associé de "New CV Luxco S.à r.l.", une société de droit luxembourgeois, avec son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122396 (la "Société"), constituée à la suite d'un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 13 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 124 du 6 février 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois à la suite d'un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 3 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1906 du 1 er octobre 2009.
- Le capital social de la Société est fixé à trente mille dollars US (USD 30.000,-), représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.
  - L'ordre du jour est exprimé comme suit:
- 1. Augmentation du capital de la Société de trente mille dollars US (USD 30.000,-), représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune à quinze millions trois cent mille dollars US (USD 15.300.000,-), représenté par cent cinquante-trois mille (153.000) parts sociales, par la création et l'émission de cent cinquante-deux mille sept (152.700) parts sociales avec une prime d'émission totale de cent trente-six millions neuf cent soixante-treize mille cent quatre-vingt-cinq dollars US et soixante-neuf cents (USD 136.973.185,69).
  - 2. Souscription et paiement des parts sociales nouvellement émises.
  - 3. Modification des statuts de la Société.
  - 4. Divers.

L'associé a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

# Première résolution

L'associé décide d'augmenter le capital de la Société par un montant de quinze millions deux cent soixante-dix mille dollars US (USD 15.270.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente mille dollars US (USD 30.000,-), représenté par trois cents (300) parts sociales à un montant de quinze millions trois cent mille dollars US (USD 15.300.000,-), et d'émettre à cet égard cent cinquante-deux mille sept (152.700) parts sociales.



#### Deuxième résolution

Les cent cinquante-deux mille sept (152.700) parts sociales nouvellement émises (les "Nouvelles Parts Sociales") sont souscrites par CV Luxco S.à r.l., prénommée, en sa qualité de souscripteur (le "Souscripteur").

Les Nouvelles Parts Sociales ont été émises en contrepartie de leur valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune avec une prime d'émission totale de cent trente-six millions neuf cent soixante-treize mille cent quatre-vingt-cinq dollars US et soixante-neuf cents (USD 136.973.185,69) par un apport en nature d'un montant total de cent cinquante-deux millions deux cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-cinq dollars US et soixante-neuf cents (USD 152.243.185,69) consistant en les apports suivants (les "Apports"):

- (i) une créance certaine liquide et exigible d'un montant de quatorze million cent soixante mille six cent deux dollars US et quatre vingt-neuf cents (USD 14.160.602,89); et
  - (ii) une partie des actions que le Souscripteur détient dans le capital social des sociétés suivantes comme suit:
- El Tejar SAACel, une société régie parle droit de l'Argentine, immatriculée auprès de l'Inspección General de Justicia, sous le numéro 193415 et ayant son siège social à Av. Alem 449, 6to piso, Ciudad de Buenos Aires, Argentine, consistant en deux cent trente-huit million quatre cent soixante-deux mille sept cent-six (238.462.706) actions d,,un Peso argentin (ARS 1,-) chacune, représentant quatre-vingt-cinq virgule quatre-six pourcent (85,86%) de son capital social, pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent trente-deux dollars US et quatre-vingts cents (USD 99.381.232,80); et
- ET Las Palmas SA, une société régie parle droit de l'Argentine, immatriculée auprès de l'Inspección General de Justicia, sous le numéro 1814278 et ayant son siège social à Av. Alem 449, 6to piso, Ciudad de Buenos Aires, Argentine, consistant en vingt-six millions sept cent cinquante mille sept cent trente-deux (26.750.732) actions d'un Peso argentin (ARS 1,-) chacune, représentant quatre-vingt-cinq pourcent (85%) de son capital social, pour un montant de trente-huit millions sept cent un mille trois cent cinquante dollars US (USD 38.701.350,-).

Le Souscripteur agissant par son mandataire déclare (i) que la valeur des Apports a été certifiée et documentée par un rapport d'évaluation des gérants de la Société, lequel document signé "ne varietur " restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement et (ii) qu'il ne subsiste aucune restriction au transfert des Apports à la Société, et que des instructions valables ont été et/ou seront données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Apports apportés en nature à la Société.

Par suite de cela, l'associé décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer les Nouvelles Parts Sociales au Souscripteur, en tant que parts sociales entièrement libérées.

#### Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes l'associé décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société qui se lira dorénavant comme suit:

" **Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à USD 15.300.000,- (quinze millions trois cent mille dollars US) représenté par 153.000 (cent cinquante-trois mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune, chaque part étant entièrement libérée."

# Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital, s'élève à environ six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

## Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. LESTIENNE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2011. LAC/2011/593. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

## POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Référence de publication: 2011010111/186.

(110011589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.



# Securitas Treasury Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: USD 128.110,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 100.251.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Securitas Treasury Luxembourg S.à r.l. décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 24 novembre 2010, a été clôturée par résolutions signées en date du 25 janvier 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2011.

Référence de publication: 2011028816/15.

(110034163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Skino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.758.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028817/9.

(110034885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Sparck Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 112.616.

### **EXTRAIT**

En date du 24 février 2011, l'actionnaire unique de la Société a pris la résolution suivante:

- Changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 24 février 2011.

Référence de publication: 2011028819/14.

(110034899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Spinnaker Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 109.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028820/9.

(110034842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Sainclair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 60.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 24 février 2011. SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011028821/11.

(110035089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

### MC Investment Central Europe S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 107.135.

In the year two thousand ten, on the thirtieth day of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

### THERE APPEARED:

Multi Investment Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.996 (the "Sole Shareholder"), here represented by Me Paul WITTE, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, declares being the sole shareholder of MC Investment Central Europe S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.135, incorporated by deed of Maître Paul Frieders, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 789, dated 6 August 2005.

The articles of association of the Company have lastly been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations  $N^{\circ}$  776, dated 3 May 2007.

The appearing party, duly represented having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the following agenda:

# Agenda:

- a) Approval of the interim financial statements of the Company established for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010;
- b) Discharge given to the managers (gérants) of the Company for the performance of their duties for the period starting from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation;
  - c) Decision to dissolve and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings;
  - d) Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
  - e) Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

### First resolution

The Sole Shareholder APPROVES the interim financial statements of the Company established for the period for the period from 1 January 2010 to 30 November 2010.

### Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to give discharge to the board of managers (conseil de gérance) of the Company for the performance of their duties for the period from 1 January 2010 and ending on the date of the putting of the Company into liquidation.

# Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to dissolve the Company and to put the Company into liquidation and start liquidation proceedings.

# Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to appoint Multi Investment B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap), existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, the Netherlands, registered with the Dutch Trade Register under number 29033246 as liquidator of the Company.



The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect fully rely on the books of the Company. The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, without a specific authorisation of a general meeting of shareholder(s).

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

### Closure of the meeting

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (€ 1,000.-)

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail and be binding.

The document having been read and explained to the appearing party, known by the undersigned notary, the appearing party signed together with the notary the present deed.

### Suit la version française:

En l'an deux mille dix, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Investment Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.996 (l'"Associé Unique"), ici représentée par Me Paul WITTE, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, déclare être le seul et unique associé de la société MC Investment Central Europe S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.135, constituée suivant acte de Maître Paul Frieders, alors notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 789, en date du 6 août 2005.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 776, en date du 3 mai 2007.

La partie comparante, dûment représentée, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

### Ordre du jour:

- a) Approbation des états financiers intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010;
- b) Décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société;
- c) Dissolution de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société et commencement de la procédure de liquidation;
  - d) Nomination du liquidateur de la Société et détermination de ses pouvoirs; et
  - e) Divers,
  - a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

# Première résolution

L'Associé Unique APPROUVE les comptes intérimaires de la Société établis pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010.



#### Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au jour de la mise en liquidation de la Société.

### Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de la mise en dissolution anticipée de la Société et de la mise en liquidation volontaire de la Société.

### Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap) régie par le droit néerlandais, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803 MC Gouda, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de commerce néerlandais sous le numéro 29033246 en tant que liquidateur de la Société.

Le liquidateur prénommé a pour mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale du ou des associé(s).

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

### Clôture de l'assemblée

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombent à la Société à raison du présent acte et sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants et en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant, la personne comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Witte, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15189. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011009299/138.

(110010995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

### Sea Bird Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 36.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028822/9.

(110034498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Services Touristiques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.949.

### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2011 que, Monsieur Michel Schaeffer, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé commissaire aux comptes, pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.



Luxembourg, le 22 février 2011. Pour extrait conforme Pour le conseil d'administration Signature

Référence de publication: 2011028823/15.

(110035003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Société Financière Cereus S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 36.889.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 31 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 25 février 2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour SOCIETE FINANCIERE CEREUS S.A. (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011028826/16.

(110034048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

### Société Porta Ticinese S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 37.404.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Reportée du 24 juin 2010

- Monsieur Marco CABASSI and Monsieur Massimo BUSNELLI, Administrateurs de catégorie A, Madame Céline BONVALET et Madame Natalia VENTURINI, Administrateurs de catégorie B, sont réélus pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.
- FIN-CONTROLE S.A. est réélu Commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2011028828/14.

(110034767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# SOCIN (Société Immobilière Nathalys) S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 21.544.

Les comptes annuels au 29.10.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011028829/10.

(110034940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Capgro Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Capgro Holding S.A.).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 62.035.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the société anonyme holding, CAPGRO HOLDING S.A., established and with its registered office at 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, listed in the Luxembourg Trade and Company



Register with the number B 62.035, incorporated in accordance with a deed received by Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary in Luxembourg on the 4 <sup>th</sup> of December 1987, published in Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 162 of March 18 <sup>th</sup> , 1998. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the sdame notary on July 24 <sup>th</sup> , 1998, published in Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 779 of October 27 <sup>th</sup> , 1998.

The meeting was opened under the chairmanship of Mrs Gabriele SCHNEIDER, director of companies, residing in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

The chairman appointed as secretary Mrs Sandra BORTOLUS, private employee, residing in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

The meeting elected as scrutineer Mr. Jérôme DOMANGE, accountant, residing in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

The board thus constituted noted that all the shareholders representing the totality of the share capital were present or represented by proxy, as shown by an attendance list attached hereto and signed "ne varietur" by the shareholders or their proxies together with the members of the board.

The said list shall remain attached to these minutes so that they may be submitted together for the formalities to be undertaken by the Registration Department.

All the shareholders present or duly represented stated that they waived the requirement for specific advance notification of the meeting and considered that they were duly convened to have received full knowledge of the agenda which was worded as follows:

- 1. Change of the name of the company from "CAPGRO HOLDING S.A." into "CAPRGO HOLDING S.A. SPF" and amendment of Article 1 the Articles of Incorporation;
- 2. Change from a "holding company" to a société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) and subsequent amendment of article 4 of the company's memorandum and articles of association;
  - 3. Any other business.

The Chairman then put the various motions to the vote and the meeting unanimously passed the following resolutions:

### First resolution

The general meeting decides to change the name of the company from "CAPGRO HOLDING S.A." into "CAPGRO HOLDING S.A. SPF", so that Article 1 of the Articles of Incorporation will be read as follows:

"**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme de gestion de partrimoine familial (Spf)) under the name of "CAPGRO HOLDING S.A. SPF"."

# Second resolution

The general meeting resolved to change the company's current status as a société anonyme holding to that of a société anonyme de gestion de patrimoine familial (SPF).

# Third resolution

As a result of the previous resolution, Articles 4 and 15 of the Articles of Incorporation are amended and will henceforth have the following wording:

"Art. 4. The object of the Company is to acquire, hold, manage and create all financial assets in the widest sense but within the limits of the law of 11 May 2007 on the creation of a société de gestion de patrimoine familial.

The Company can also, whilst complying with the provisions of the same law, take holdings in any form whatsoever in any Luxembourg or foreign companies and commercial, industrial, financial or other entities, and acquire any securities and rights through participation, contribution, subscription, underwriting, option, purchase, exchange, negotiation or in any other manner.

It can also grant advances and issue guarantees, particularly to the benefit of companies and entities in which it has an interest, provide support, financial assistance, loans, advances or guarantees, and it can borrow, including by means of bond issues, or otherwise incur debt in order to finance its business activity, and it can perform any activities and operations that are directly or indirectly connected to its object and which are permitted by and within the limits laid down by the law of 11 May 2007 on the creation of a société de gestion de patrimoine familial."

"**Art. 15.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies and the Law of May 11, 2007 on the creation of a société de gestion de patrimoine familial, both as amended, shall apply in so far as these Articles of incorporation do not provide for the contrary."

There being no further business the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.



Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le trente décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding, CAPGRO HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.035, constituée suivant acte reçu par le notaire me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, de résidence à Luxembourg le 4 décembre 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 162 du 18 mars 1998. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du même notaire en date du 24 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 779 du 27 octobre 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, demeurant à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Madame le Président désigne comme secrétaire Mme Sandra BORTOLUS, employée privée, demeurant à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Jérôme DOMANGE, comptable, demeurant à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée «ne varietur» par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

- 1. Changement de la dénomination de la société de «CAPRGO HOLDING S.A.» en «CAPGRO HOLDING S.A. SPF» et modification de l'article 1 <sup>er</sup> des statuts.
- 2. Transformation de holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) et modification subséquente des articles 4 et 15 des statuts de la société.
  - 3. Divers.

Le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société de «CAPGRO HOLDING S.A.» en «CAPGRO HOLDING S.A. SPF» et de modifier en conséquence l'article 1 <sup>er</sup> statuts dont la teneur sera désormais la suivante.

« Art. 1 er . Il est formé une société anonyme de gestion de patrimoine familial luxembourgeoise (SPF) sous la dénomination de «CAPGRO HOLDING S.A. SPF»,»

### Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de holding 1929 en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf).

### Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les articles et des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

« Art. 4. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer



toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.»

« Art. 15. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ainsi que la loi du loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants une version anglaise des statuts a été établie, à la requête des mêmes personnes il est décidé, qu'en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Schneider, S. Bortolus, J. Domange et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 janvier 2011. Relation: LAC/2011/1473. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009092/139.

(110010864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

# SSKF Soparfi S.A., Société Anonyme, (anc. Telf Soparfi S.A.).

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 80.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011028833/12.

(110035090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

### Talitha S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 111.401.

# **EXTRAIT**

Il est à noter que l'adresse de Monsieur Petros Tsakiris, l'associé unique de la Société, est désormais Långåkersvägen 6, 217 64 Malmö, Suède.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Talitha S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011028841/15.

(110034790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.



# Invest 5, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 106.676.

# DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt-trois décembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jacques GUILLOT, né le 30 mai 1943 à Nantua (01) en France, demeurant au 7, Chemin de la Grosse Pierre, 1110 Morges, Suisse,

ci-après dénommée: «le mandant»,

ici représentée par Madame Séverine HACKEL, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée.

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, ès-dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que la société anonyme «INVEST 5», ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106676, a été constituée au Luxembourg suivant acte notarié le 10 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 699 du 15 juillet 2005..
- II.- Que le capital social de la société anonyme «INVEST 5», prédésignée, s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) représenté par trois mille et cent (3'100) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (10.- EUR) chacune.
- III.- Que le mandant, dûment représenté, est devenu propriétaire de la totalité des actions de la société anonyme «INVEST 5», prédésignée.
- IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique le mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société en sa qualité de liquidateur.
- V.- Que le mandant, dûment représenté, déclare en outre que le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux de la société dissoute, connus ou encore inconnus.
- VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute.
- VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans au siège de la Société soit au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.
  - VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. HACKEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 décembre 2010. Relation: EAC/2010/16921. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011010026/46.

(110011268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2011.

## Tecoh Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 111.560.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Clemency, le 06 janvier 2011.

SV SERVICES S.à r.l.

9. rue basse

L-4963 CLEMENCY

Signature

Référence de publication: 2011028845/14.

(110034731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Togna S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 115.016.

Le siège social de la société TOGNA S.A., à L-1143 LUXEMBOURG, 2 rue Astrid, inscrite au R.C.S de LUXEMBOURG, section B numéro B115016, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28/02/2011.

Maître Daniel PHONG

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2011028852/11.

(110034955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

## Togna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 115.016.

Nous vous prions de bien vouloir accepter notre démission avec effet immédiat de la fonction d'administrateur au sein de votre société.

Luxembourg, le 28 février 2011.

**ROWLEY TRADING CORPORATION** 

Référence de publication: 2011028853/11.

(110035005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# Rhombe S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Rhombe Holding S.A.).

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 66.649.

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «RHOMBE HOLDING S.A.», ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 66.649, constituée suivant acte de scission reçu le 13 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 914 du 17 décembre 1998.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
  - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

### Ordre du jour:

- 1. Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») défini par la loi du 11 mai 2007.
  - 2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la société relative à l'objet social.



« **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

- 3. Changement de la dénomination de la société de RHOMBE HOLDING en RHOMBE S.A.-SPF.
- 4. Modification de l'article 1 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:
- «Il existe une société anonyme sous la dénomination de RHOMBE S.A.-SPF.»
- 5. Modification de l'article 17 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

### Première résolution:

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») défini par la loi du 11 mai 2007.

### Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).»

### Troisième résolution:

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de RHOMBE HOLDING S.A. en RHOMBE S.A.-SPF.

### Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de RHOMBE S.A.SPF.»

### Cinquième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts».



Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2010. Relation: LAC/2010/59988. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011009384/91.

(110011043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2011.

# Immobilière Patrimoniale d'Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.453.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011028682/9.

(110034503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

### Immobilière Patrimoniale d'Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.453.

### **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 21 février 2011, que l'assemblée des actionnaires décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Edouard Maire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011028683/14.

(110034504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

# INFICO International Finance and Investment Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 38.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INFICO, International Finance and Investment Company S.A. Société Anonyme

,

Référence de publication: 2011028685/11.

(110035074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck